



CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY EN NET

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses :

- Membre de l'A.S. du Golf de Troyes- l'Ermitage.
- Abonné au Golf de Troyes-l'Ermitage avec Certificat Médical enregistré.
- A jour de ses cotisations .

FORME DE JEU

- Match-play Net Simple sur 18 trous.
- Coups reçus : 3/4 de la différence des handicaps de jeu des joueurs.
Un tableau donne les coups reçus en fonction de la différence des index.
- L'index pris en compte est celui du jour de la rencontre.
- Le tableau de match play est établi par tirage au sort.

Chaque tour doit être disputé avant la date butoir indiquée sur le tableau.

Si la rencontre n'a pas été jouée à la date prévue planifiée par les 2 joueurs, les deux joueurs sont disqualifiés. Aucune dérogation ne sera acceptée sauf forfait de l'un des joueurs.

- Série unique Dames et série unique Messieurs.
- **Repères** : Rouge pour les Dames et Jaune pour les Messieurs.

CLASSEMENT

- Résultat du match-play.
- **Départage** : Une rencontre qui se termine à égalité à l'issue des 18 trous, sera départagée, trou par trou, en débutant par le trou n°1, jusqu'à ce qu'un joueur gagne un trou. **Lors de cette prolongation du tour, les coups reçus sont alloués comme sur les 18 premiers trous.**

ENGAGEMENT

- Inscription sur le tableau d'affichage ou sur le site avant la date limite.
- Droit d'inscription : gratuit.

PRIX

- **Sponsors** : A.S. Golf de l'Ermitage
- Prix auxfinalistes.
- **Remise des prix** : A l'Assemblée Générale de l'ASGTE.

Marie-Dominique VOISEUX
Président de la Commission Sportive